

L'ALTERNATIVE POUR NOGENT

3 sièges
Opposition



LE CŒUR DES NOGENTAIS BAT POUR LE PROJET « CŒUR DE VILLE »

De nombreux Nogentaises et Nogentais ont participé à la première réunion publique sur la rénovation du marché le 10 octobre dernier. Qu'ont-ils appris ?

- Au projet de rénovation du marché s'ajoutent un vaste programme de création d'un pôle culturel et d'une halle gourmande avec des commerces de bouche ouverts 6 jours/7.
- La consultation des Nogentais ne concerne que la partie de la rénovation de la Halle qui sera détruite et reconstruite.

Beaucoup de questions ont été posées et certains points restent à éclaircir :

- Le financement serait porté par le territoire Paris-Est-Marne-Bois, pour la partie marché, qu'en sera-t-il pour la partie comprenant la halle gourmande et le pôle culturel ?
- Si l'ensemble des structures culturelles (MJC, bibliothèque, Pocket Théâtre...) quitte le 36 bd Galliéni, que va devenir ce terrain municipal ? Sera-t-il voué à la densification pour financer la halle gourmande et le pôle culturel ?
- Le territoire décide de porter « l'opération marché » sous la forme d'une conception-réalisation avec un appel à candidatures et une mise en concurrence de 5 projets qui seront communiqués aux Nogentais, lesquels ne pourront pas participer au choix final réservé aux élus du territoire.
- Le projet « Cœur de ville » est tellement structurant pour la vie quotidienne des Nogentais, ne pourrait-on pas trouver un montage financier qui laisse la décision finale aux citoyens Nogentais, après une vraie concertation ? La concertation, pour rappel, est l'action pour plusieurs personnes de s'accorder pour un projet commun !

- Comment se passera la période des travaux, avec le marché provisoire, la circulation et le stationnement ?
- Et quant aux commerçants actuels, auront-ils les moyens de rester ?

La piscine

La perspective des travaux de modernisation de la piscine recule à nouveau. Le délégataire Spie Batignolles, peu expérimenté dans la gestion des centres nautiques, veut se libérer de la délégation de service public qu'il a signée avec Nogent, et a mis en vente sa filiale Spacéo.

Comme nous l'avons déjà écrit, cette situation n'aurait-elle pas été évitable en choisissant l'UCPA comme délégataire, ce dernier ayant une grande expérience de gestion des centres nautiques ?

Le Tennis Club

La ville a fait de lourds investissements (près de 400 000€) pour la couverture de deux terrains, inaugurée courant octobre. Nous sommes toujours dans l'attente de la convention entre la ville et club pour connaître des bénéfices pour les Nogentais. Nous suggérons : des stages de tennis pour les enfants et les jeunes de notre ville, des tarifs préférentiels pour les Nogentais...)

Nous espérons que toutes ces interrogations ne vous empêcheront pas de passer de très bonnes fêtes.

Nous restons à votre écoute et vous donnons rendez-vous en janvier pour vous informer de l'évolution de ces dossiers.

L'Alternative pour Nogent

**Cette tribune a été remise le 21 octobre 2019*